

Charte d'engagement

Le bon déroulement des séances auxquelles sont conviés les membres du panel citoyen et les invités qui y participent est une priorité pour l'Office de participation publique de Longueuil (OPPL). Pour cela, toutes les personnes participantes sont invitées à lire la charte suivante et à s'engager à appliquer les principes qui s'y trouvent. L'OPPL agira comme gardien de cette charte pendant toute la durée de votre participation.

Comportements encouragés

Nous encourageons toutes les personnes participantes à respecter les principes suivants :

Parler, prendre sa place

- Votre implication dans les échanges est nécessaire. Si vous avez du mal à le faire, dites-le-nous, nous trouverons une manière de vous soutenir. Participer, ça s'apprend.

S'exprimer de manière efficace et concise

- Partager sa pensée est encouragé, mais tout le monde a la responsabilité de ne pas monopoliser le temps dédié aux échanges. Formuler ses idées par écrit avant de prendre la parole peut vous aider. Cela permettra à d'autres personnes de parler en plus de s'assurer de terminer à l'heure prévue.

Répondre aux idées plutôt qu'aux personnes

- Il peut arriver d'être en désaccord avec les idées et opinions des autres, et même de l'exprimer. Tant que c'est fait dans le respect et la bienveillance, c'est permis!

Respecter les temps de parole des autres

- Soyez attentifs aux interventions des autres personnes. Votre écoute est tout aussi importante que votre parole. Évitez les conversations parallèles : elles dérangent et déconcentrent. Si vous avez quelque chose à dire, partagez-le au groupe. Éteignez vos appareils électroniques et suivez le déroulement des séances.

Arriver à l'heure

- Nous avons besoin de votre participation du début à la fin des activités : soyez ponctuel. Si un retard était inévitable, prévenez-nous et soyez discrets à votre arrivée.

Préserver le caractère confidentiel des échanges

- Pour garantir un climat de confiance et pour permettre à tout le monde de s'exprimer librement, voire de changer d'idée en cours de route (ça arrive, c'est humain!), évitez de partager le contenu des discussions du panel à votre entourage ou sur les réseaux sociaux tant que les travaux du panel ne sont pas terminés. L'OPPL veillera à rendre public et visible votre travail une fois terminé.

Comportements proscrits

L'OPPL ne tolérera pas les comportements suivants, et agira en conséquence si cela devait arriver :

- **Tenir des propos déplacés, haineux, vulgaires ou insultants envers quiconque ;**
- **Poser des gestes violents, obscènes ou sexuellement explicites ;**
- **Menacer ou harceler une personne ;**
- **Commettre un acte criminel ou inciter à le faire ;**
- **Faire la promotion commerciale d'un produit ou d'un service de façon non sollicitée et non autorisée par les organisateurs ;**
- **Utiliser du matériel illicite (par exemple, qui contrevient à une ordonnance d'un tribunal) ;**
- **Se présenter sous l'influence de quelque substance (alcool, drogue) ;**
- **Divulguer des informations personnelles concernant une autre personne, qu'elle soit présente ou non aux différentes rencontres.**

Si vous êtes victime ou témoin d'un tel comportement, informez-en immédiatement à l'équipe de l'OPPL. S'il s'agit d'un acte criminel, contactez immédiatement le 911.

Ce document est inspiré de la charte de participation de l'Institut du Nouveau Monde disponible en ligne à www.inm.qc.ca.

Engagement

Je, soussigné(e) _____, confirme avoir lu, compris et adhérer à la charte d'engagement de l'OPPL.

Signature :

Date :